

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (partie statutaire) de l'Association Française d'Agronomie (Afa) du jeudi 30 mars 2023 Inrae Paris, et vidéoconférence

Relevé de Décisions

- 1 - Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents.
- 2 - Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité.
- 3 - Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.
- 4 - Les administrateurs élus pour trois ans sont : Adeline Michel, Christophe Naudin, Laure Hossard, Marianne Le Bail, Christian Candalh. A noter qu'un siège reste ouvert pour un agronome issu du « développement ».

A. Michel, Présidente de l'Afa, ouvre la séance statutaire de l'assemblée générale ordinaire à 10:00.
Et présente l'ordre du jour :

- Rapport moral 2022 ;
- Comptes 2022 ;
- Projet 2023 et focus sur le séminaire stratégique
- Budget prévisionnel 2023 ;
- Le tarif des adhésions 2024 ;
- Le renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Les ateliers de réflexion

1) Présentation du rapport moral 2022

Les points marquants du rapport 2022 qui a été adressé aux adhérents sont présentés :

- Reprise progressive des activités en présentiel (AG, débat agronomique, ateliers)
- La mise en place d'une nouvelle équipe (présidence, trésorerie, animation)
- Une stabilisation des adhésions et du résultat ;
- La parution de la Fabrique de l'Agronomie en juin 2022 ;
- La mise en place d'une nouvelle action « Valorisation opérationnelle de travaux de thèse »
- Les entretiens agronomiques Olivier de Serres et ses ateliers régionaux associés

Délibération n°1 : A. Michel soumet au vote le rapport moral 2022. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent le rapport moral 2022 à l'unanimité.

2) Comptes 2022

Jean-Marie Séronie présente les comptes 2022, en soulignant la très bonne transition réalisée au poste de trésorier grâce à Laure Hossard.

L'exercice comptable 2022 fait apparaître un résultat d'exploitation de +5600€ (en 2021, il était de -2350€).

Les produits sont en hausse de 6100€, principalement en raison de l'organisation des Entretiens

Olivier de Serres (6700€) et malgré des dons (-500€) et des adhésions (-750€) en légère baisse par rapport à 2021.

Les charges diminuent de 1850€ au total, avec -4800€ pour les catalogues et imprimés, + 3700€ de frais liés aux Entretiens Olivier de Serres, et +1700€ de déplacements et réceptions. La rémunération ainsi que les cotisations sociales sont également en diminution de 2000€ (pas de prime notamment).

En intégrant les 700€ de résultat financier, le résultat comptable 2022 s'établit à +6300€.

Le bilan n'a pas varié entre 2021 et 2022, le résultat étant compensé par une baisse des dettes (sociales en particulier).

Délibération n°2 : L'approbation des comptes 2022 est soumise au vote. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent les comptes 2022 à l'unanimité et décident d'affecter le résultat de l'exercice de 2022 « en report à nouveau » à 2023.

2) Programme d'actions 2023

Adeline Michel présente les principaux projets de l'AFA pour 2023 :

- **La relance des ateliers-terrain** (à noter qu'un premier atelier terrain a été déjà réalisé en Janvier 2023 – [Atelier sur ACS et Glyphosate à Genouillé](#) – grâce à l'implication de Jean-Guy Valette et d'Antoine Messéan).
- **Le débat agronomique** « Travail & Transition Agroécologique » du 30 mars
- **Une nouvelle session de webinaire de restitution de travaux de thèse** (avec Marie-Hélène Jeoffroy)
- **Une lecture agronomique de la certification HVE**
 - Un webinaire de présentation approfondie de la certification HVE (prévu en Juin)
 - Un document d'analyse et de recommandations proposé par le réseaux AFA
- **La valorisation de l'ouvrage la Fabrique de l'Agronomie** : des rencontres locales ont déjà été réalisées (à Rennes (Février 2023) et avec le Cirad de Montpellier (Mars 2023) et un cycle de webinaire est programmé pour le mois de Juin afin d'approfondir différents chapitres.
- **Deux nouveaux numéros de la revue AE&S sont prévus pour 2023**
 - « Eau, sol et changement climatique : quelles implications pour les agronomes et les pédologues ? »
 - « Des référentiels agronomiques et des indicateurs pour la pratique agricole : comment faire face à la diversité des situations ? »
- **Le démarrage des Entretiens Agronomiques Oliver de Serres** (qui poursuivront la thématique du débat agronomique 2023 « Travail en Agriculture »)
- **2 bourses Agro-reporters seront proposées** (les appels à candidatures sont en cours)
- D'autres activités sont en cours d'émergence (participation aux activités et groupes de travail des partenaires (Comifer, Afes, congrès de la société européenne d'agronomie)

En parallèle de ces activités, une autre action structurante a été proposée par le conseil d'administration de l'Afa : celui de réaliser un séminaire stratégique pour les membres du conseil d'administration :

Les principaux objectifs sont de :

- (re)partager les valeurs et les missions de l'association
- (re)préciser les publics et les objectifs de l'AFA (réaffirmer les publics à atteindre directement / indirectement, et les stratégies à adopter)
- définir une feuille de route pour les prochaines années

Le séminaire pourrait aussi répondre à ces questions qui font débat au sein de l'Afa

- la prise de parole renforcée par l'AFA sur les grands enjeux : Est-ce le rôle de l'AFA ? est-ce une attente des adhérents ?
- le financement des activités de l'AFA à l'avenir : augmentation des adhésions individuelles ? pistes de financement par d'autres organismes ou autres ?
- une considération de thématiques nouvelles à aborder à l'avenir (gestion de l'eau, reconnexion agriculture-alimentation, compétences sociotechniques des agronomes, liens avec les nouvelles générations d'agronomes...)

3) Budget prévisionnel 2023

La présentation du budget prévisionnel 2023 est également réalisée par le trésorier, qui précise que les points suivants ont été retenus :

- **Les hypothèses des produits (différences par rapport au réalisé 2022):**
 - Même taux d'adhésions
 - Une estimation prudente des produits à percevoir, mais réaliste par rapport à la dynamique des dernières années (intégrant une contribution de 2000€ de l'UMR Agronomie versée fin décembre 2022 et comptabilisé comme produit perçu d'avance).

À noter que l'Afa a déposé une demande de subvention pour le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) afin de financer le séminaire et la prise en charge des déplacements des administrateurs. L'Afa reste prudente et ne l'a pas intégré dans le budget prévisionnel.
- **Les hypothèses des charges (différences par rapport au réalisé 2022):**
 - Une augmentation des dépenses événementielles (déplacement et réception)
 - Fabrique de l'agronomie : communication / valorisation (3500€)
 - La revalorisation des bourses Agroreporters (1000€)
 - Poste rémunération : transition au poste d'animateur (2 salaires en janvier, rupture conventionnelle, inflation)
 - Une ligne budgétaire de 6000€ pour l'organisation du séminaire stratégique à l'automne 2023 avec les membres du CA

Cela conduit à un résultat prévisionnel de -7150€. La valorisation de la Fabrique de l'Agronomie et les bourses Agroreporters représentent 4500€ d'actions d'investissement agréées par le comité GEARA. Le résultat opérationnel AFA serait ainsi de -2650€.

Délibération n°3 : A. Michel soumet au vote le budget prévisionnel 2023. Les adhérents, réunis en assemblée ordinaire, approuvent le budget prévisionnel 2023 à l'unanimité.

4) Tarif des adhésions 2024

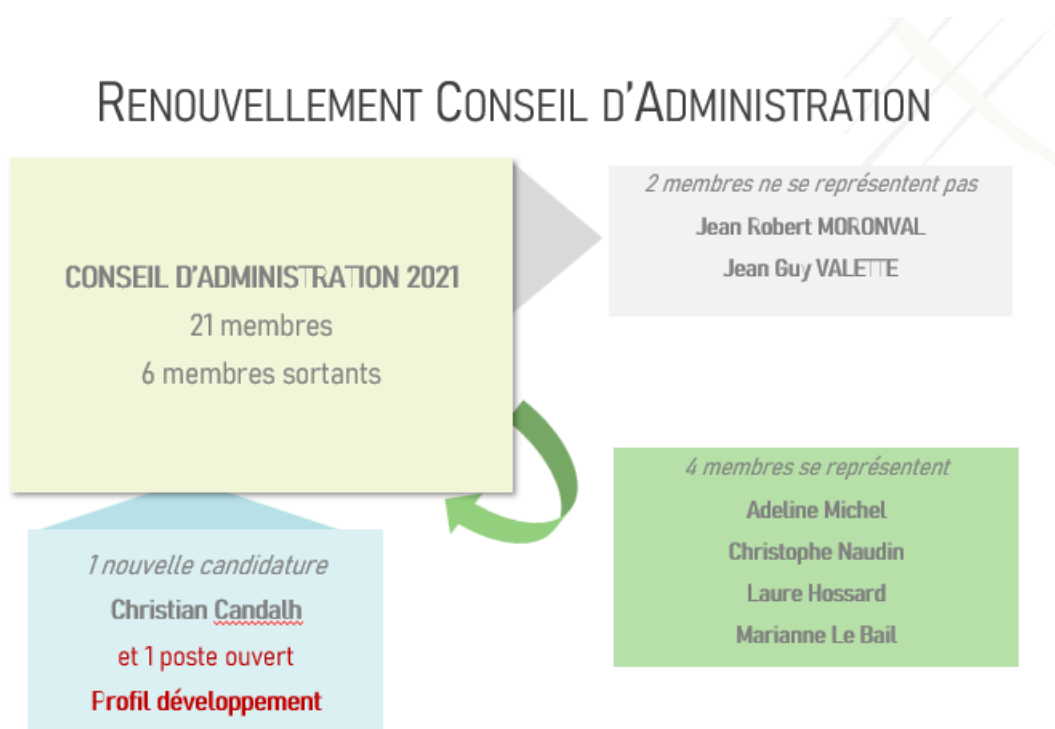
Adhésion	2024
Individuelle 1 an	55€
<35 ans	35€
Sans emploi	25€
Etudiant	15€
PM nationale	600€
PM <20 salariés	150€

Les tarifs d'adhésions proposés pour 2024 sont les mêmes que ceux de 2023

Délibération n°4 : A. Michel soumet au vote les tarifs d'adhésion 2024. Les adhérents, réunis en assemblée générale ordinaire, approuvent à la majorité.

5) Renouvellement des administrateurs

Comme chaque année, un tiers des administrateurs est renouvelé. Le conseil actuel est composé de 21 membres : Antoine Messéan - Laure Hossard - Yves François - Bruno Rapidel - Marianne Le Bail - Jean-Guy Valette - Jean-Robert Moronval - Clément Gestin - Marion Casagrande - Jacques Wéry - Jean-Marie Séronie - Philippe Prévost - Adeline Michel - Philippe Pointereau - Bertrand Omon - Aude Ripoche - Thierry Papillon - Elise Pelzer - Marie-Hélène Jeuffroy - Laurence Guichard - Christophe Naudin



Une nouvelle personne présente sa candidature : il s'agit de Christian Candalh, inspecteur de l'enseignement agricole, à compétence pédagogique en agronomie.

À noter qu'un siège reste vacant. En effet l'Afa tient à ce que le CA soit composé d'une pluralité de profils. Jean-Guy Valette, en tant qu'ancien dirigeant de structures liées au négoce céréalier, l'Afa tient à ce qu'un agronome du développement prenne le relai. L'AFA préfère

garder ce siège vacant en attendant de trouver un candidat adéquat.

Les professions de foi des 5 candidats avaient été adressées à chaque adhérent début mars.

Le vote a été organisé en ligne. Les adhérents ont pu voter jusqu'à 11 heures. 41 votes valides ont été reçus, ainsi que 5 professions de foi.

Délibération n°5 : Sont élus Adeline Michel, Christophe Naudin, Laure Hossard, Marianne Le Bail, Christian Candalh.

La présidente félicite les nouveaux membres du CA et remercie les membres sortants pour leur implication dans l'association.